

SLUSH PUPPIE



246 **P** **NP X** **DM79**
Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique
à Danford Lake
Alleyn-et-Cawood 6212-03-112

Mémoire au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Québec

Gatineau, le 11 juin 2007

**Mme la Présidente et M. le Commissaire,
Bureau des audiences publiques sur l'environnement**

Il me fait plaisir de vous présenter ci-après mon opinion concernant le projet d'implantation d'un nouveau site d'enfouissement sanitaire dans la municipalité d'Alleyn et Cawood, dans la région du Pontiac.

Permettez-moi dans un premier temps de me présenter. Je suis un homme d'affaires, détenteur de la franchise de la barbotine Slush Puppie pour les six provinces de l'Est du Canada et le Groënland.

Mon entreprise emploie plus de 50 personnes, dont plusieurs sont des fervents du plein air et connaissent bien la Vallée de la Gatineau, soit parce qu'ils y ont de la famille, soit parce qu'ils y pratiquent la chasse et la pêche, soit qu'ils y possèdent une résidence permanente ou un chalet saisonnier.

Je suis — et j'ai toujours été — impliqué dans mon milieu. J'ai siégé pendant plusieurs années comme administrateur de plusieurs groupements d'achats nationaux dans l'industrie du tabac, de la confiserie et de l'alimentation et comme administrateur bénévole de plusieurs organismes dont la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais.

Je suis également membre-gouverneur de la Chambre de commerce de Gatineau. Comme homme d'affaires, je supporte financièrement plusieurs causes humanitaires et je suis un ardent promoteur du développement économique de la région de l'Outaouais



SLUSH PUPPIE CANADA INC.

151 Jean-Proulx, Gatineau, Québec J8Z 1T4
T 819 777.1400 F 819 777.3694 www.slush-puppie.com

J'habite la Ville de Gatineau, mais je possède aussi une propriété en bordure du lac Blue Sea, dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau où j'ai une résidence secondaire. Je connais bien la région et j'emprunte régulièrement la route 105 aller-retour. Auparavant, j'ai habité la municipalité de Cantley, dans la MRC des Collines, pendant près de 40 ans.

J'ai pris connaissance du projet d'établissement d'un site d'enfouissement des matières résiduelles dans la région de Danford Lake qui pourrait desservir toutes les municipalités du Pontiac et même celles de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, en remplacement de nos fameux dépotoirs sauvages à ciel ouvert où l'on brûle des déchets, souvent jour et nuit, et qui polluent la nappe phréatique pour atteindre nos rivières et nos lacs. J'applaudis la décision du Gouvernement du Québec de fermer ces petits dépotoirs et d'encourager chaque région à s'occuper de ses propres déchets
« dans sa cour » plutôt que dans celle du voisin.

Comme vous le savez sans doute, les déchets de la Ville de Gatineau s'en vont présentement par camion à un site d'enfouissement situé près de Lachute. Une aberration. Auparavant, on les envoyait à St-Jean-de-Matha dans la belle région touristique de Lanaudière, une autre aberration. Quant aux débris de construction, de démolition et de rénovation, nous en disposons actuellement dans les deux seuls dépôts de matériaux secs de la région, soit à Cantley ou à Val-des-Monts. Mais ces deux sites vont devoir fermer éventuellement. L'un d'eux est déjà en péril en raison de ses difficultés à rencontrer les nouvelles exigences du Ministère de l'Environnement. Est-ce que nous allons encore devoir transporter ailleurs nos débris de construction et autres matières résiduelles à l'extérieur de la région ? À mon humble avis, il est impensable autant sur les plans technique, qu'économique qu'environnemental de transporter nos débris de construction à Lachute ou ailleurs dans la région des Laurentides. Cela n'a aucun sens de croire que des conteneurs roll-off de déchets secs feront plus de 300 km aller-retour pour qu'on s'en débarrasse !

Alors, j'en arrive à mon opinion sur toute cette question de la disposition de nos déchets domestiques, commerciaux et industriels.

J'ai pris connaissance du projet de la compagnie LDC Environnement de construire un nouveau site d'enfouissement et de traitement multifonctionnel dans la région de Danford Lake, près de Kazabazua.

J'ai aussi entendu les objections de plusieurs citoyens de la région, dont plusieurs sont des villégiateurs comme moi qui ont un chalet sur un de nos lacs. Plusieurs sont des résidents permanents de l'Ontario même s'ils payent leurs taxes municipales au Québec pour le chalet qu'ils possèdent. Ceux qui sont favorables au projet ne se font pas entendre publiquement : ce sont eux qui souhaitent l'implantation de ce site d'enfouissement parce qu'ils savent que l'économie de la région va en bénéficier et qu'ils pourront peut-être y trouver un emploi ou dans les services connexes. Il ne faut pas s'illusionner, ces gens ne sont pas des « professionnels » de la fonction publique fédérale qui ne passent que quelques semaines par année à leur

« résidence secondaire ». Ce sont d'honnêtes gens, la plupart des travailleurs non spécialisés, qui n'ont pas honte de gagner leur vie à la sueur de leur front et à la force de leurs bras, et surtout, qui vivent dans cette région à longueur d'année.

Au début, j'étais contre cette idée de créer un immense dépotoir dans un secteur rural, en pleine région boisée. Surtout que le réseau routier de la route 105 et de la route 301 n'est pas ce qu'il y a de plus sécuritaire et comporte déjà beaucoup de circulation de camions de bois.

Par la suite, après avoir pris connaissance de toutes les mesures de sécurité pour l'environnement, la santé et la salubrité du site proposé, j'ai compris qu'il s'agissait pour toute la région de la seule option viable à court terme pour qu'enfin, on s'occupe de nos déchets domestiques ET de nos débris de construction-démolition chez nous, et pour longtemps.

Ma seule inquiétude qui demeure : est-ce que le Ministère des Transports du Québec va profiter de cette situation nouvelle et du trafic routier additionnel pour améliorer et rendre plus sécuritaire la route 105, entre Wakefield et Kazabazua. Je sais qu'on a annoncé à l'automne dernier le prolongement de quelques kilomètres de l'autoroute 5 dans le secteur de Wakefield, mais cela n'est pas suffisant. Je crois que les citoyens seraient plus favorables au projet de Danford Lake s'ils savaient que la route serait améliorée pour faciliter le transport des personnes et des marchandises, dont les camions d'ordures ménagères.

Les autres arguments positifs pourquoi je crois que ce projet de nouveau site à Danford Lake a toute sa raison d'être sont d'ailleurs

très évidents, et non pas seulement pour les débris de matériaux secs mais aussi pour nos ordures ménagères et autres.

Premièrement, nous, de la ville de Gatineau et de la région de l'Outaouais devons être justes et équitables envers la population voisine des Laurentides qui reçoit nos déchets depuis longtemps (j'ai entendu dire depuis 1992, c'est incroyable !). Il faut arrêter de pelleter nos problèmes dans la cour de nos voisins, et avoir peur de régler nos problèmes dans notre propre cour. Je peux vous dire que les gens d'affaires de la grande région de l'Outaouais, nous ne partageons pas la contestation des opposants au projet car ils n'offrent pas de solution de rechange. C'est bien beau de chiâler mais il faut aussi proposer des alternatives. Leur projet de traitement des déchets au plasma est complètement utopique. Trop cher, trop risqué, et trop tard, et il n'y a personne qui a le courage de faire comme le promoteur LDC et investir des centaines de milliers de dollars en études risquées.

Deuxièmement, nos élus municipaux à Gatineau ne considèrent pas ce dossier comme une priorité. On en est rendu en 2007 et il n'y a pas encore de signe à l'horizon que le problème de la crise des déchets va se régler dans les prochains 10 ans. Ça tourne en rond à chaque nouveau Conseil municipal, et il n'y a aucune solidarité régionale en Outaouais. Tout le monde regarde chacun pour soi, et ça finit que rien n'avance concrètement et que nos déchets prennent chaque jour le chemin de la 148. Le projet de LDC a donc le mérite d'offrir enfin une solution aux problèmes de l'élimination de nos déchets à court terme et ce, à un coût raisonnable. S'il y a dans l'avenir d'autres projets dans notre région, ce sera tant mieux pour la concurrence, mais en attendant il faut qu'on se prenne en charge. De toute façon, les municipalités n'ont pas le choix d'aller en soumission publique. Quant à nous de

l'entreprise privée, pour tous nos déchets provenant des industries, commerces et autres entreprises publiques ou non, nous devons avoir la chance de demander des prix à plus d'une compagnie, et actuellement il n'y a pas d'autres options que d'aller à Lachute. Cela n'est pas normal dans un marché libre, que nous soyons devant un cul-de-sac.

Troisièmement, je crois Madame la présidente et Monsieur le commissaire, que le BAPE doit aussi savoir que la population de Gatineau n'est pas mobilisée contre le projet de LDC. Au contraire, personne de chez nous n'a assisté aux audiences du mois de mai, et

les journaux de notre région en parlent très peu ou pas. Selon mes nombreux contacts dans le monde des affaires de notre région, je pense plutôt que nous sommes bien réceptifs à l'idée de ce projet. Selon ce que j'ai entendu dire, il est impensable de trouver un autre site près de la Ville car tous les terrains où il n'y a pas de résidences (donc d'éventuelles contestations...), sont situés en zone verte et la CPTAQ ne veut plus rien savoir des demandes de dézonage selon l'actualité récente dans les médias de la semaine passée. Un peu plus loin, il y a le parc de la Gatineau et plein de zones de lacs et de villégiature. Le site proposé par LDC est donc vraiment, selon leurs consultants, un bon site et il est certain qu'il soit n'importe où, il y aura toujours de la contestation.

Probablement que mon mémoire sera le seul provenant du secteur des affaires de la Ville de Gatineau. Si c'est le cas, j'espère qu'il fera un peu le contrepoids à tous les gens qui sont contre le projet, car les entreprises de la région en ont besoin et qu'il s'agit d'un service essentiel. On veut avoir de la compétition dans l'avenir, et nos déchets sont beaucoup plus importants en terme de pourcentage que ceux des municipalités. Fini de les pelleter dans la cour du voisin, et fini d'avoir peur de les garder dans notre cour. Passons enfin à l'action.

Merci de m'avoir lu, et veuillez agréer, je vous prie Madame et Monsieur les commissaires, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André Beaudoin

Président du Conseil d'administration

SLUSH PUPPIE Canada INC.

151, rue Jean-Proulx

Gatineau Qc

J8Z 1T4